

Assemblée générale annuelle - 18.09.2010 - Le Manoir/Vaulruz

1. Souhait du président/Contrôle inscriptions repas

André Roulin ouvre la deuxième assemblée ordinaire de l'association des familles Seydoux de Suisse. Il salue en particulier les personnes qui nous rejoignent pour la première fois, ainsi que celles qui proviennent de l'extérieur du canton.

Le président donne connaissance de la liste des personnes excusées, soit une quinzaine. La secrétaire Oriane Seydoux étant empêchée, le soussigné tient le procès-verbal de cette séance.

Une liste de présence est mise en circulation. La participation est de trente-quatre membres.

Quelques personnes supplémentaires s'inscrivent pour le repas de midi. Le président en profite pour remercier le tenancier qui offrira les cafés à l'issue du repas.

Il est admis que la convocation a été adressée dans le respect des règles statutaires.

2. Nomination des scrutateurs

Toute personne présente est autorisée à voter.

Denise Seydoux et Jean-Marie Roulin acceptent d'officier comme scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 26.09.2009

Le procès-verbal n'est pas lu ; il était mis à disposition avant l'assemblée. Le président en retrace les grandes lignes. Le procès-verbal est accepté unanimement par mains levées.

4. Comptes 2009

Stéphane Seydoux, trésorier, présente l'état des comptes. Ceux-ci se soldent au 31.12.2009 par un excédent de recettes de 2517,75 francs. Il faut déduire de ce montant l'apport des membres du comité de 1250 francs. Cette somme ayant fait l'objet d'un remboursement général ce jour, la fortune de l'association s'élève à 1267,75 francs.

5. Rapport de la commission de vérification des comptes + discussion

Le rapport des vérificateurs, Jacques Bourquenoud et Anne Seydoux, est lu par le trésorier en l'absence de leurs auteurs. Ces derniers donnent leur décharge.

6. Approbation des comptes

Les comptes 2009 sont approuvés à l'unanimité.

7. Fixation de la cotisation 2011

L'assemblée avalise les montants inchangés des cotisations, soit 20 francs par membre et 30 francs par famille.

8. Rapport du président. Présentation des différentes possibilités d'imprimer la généalogie des branches Seydoux, en particulier pour ceux qui n'ont pas internet

Le président salue au début de son rapport l'arrivée d'Irina Chkourindina, jeune pianiste professionnelle et de son mari, Romain Pelletier. Ce couple est issu de la branche française des

Seydoux. Il nous fait l'amitié de sa présence et opère ainsi la liaison entre les deux branches des Seydoux, française et suisse.

Le président fait état de la tenue de trois séances du comité depuis notre dernière assemblée. Les enregistrements informatiques se sont poursuivis sur la base des informations collectées par Bernard Seydoux. Plus de 5'000 individus, répartis en neuf branches, sont désormais enregistrés. Un effort particulier a été fourni avec l'introduction de données liées surtout à la branche de Fromenthey. Y sont liées des sous-branches parallèles : Antoine Seydoux, dite à Bourret dès 1665 ; Claude Seydoux, dite à Courate dès 1670 ; Pierre Seydoux vers 1690 ; Pierre Seydoux dite à Piotzon ; Jacques-Joseph Seydoux dite à Belotte dès 1720 ; Pierre Seydoux dite de la Sionge dès 1720 ; Pierre Seydoux dite de la Rosaire ; Jean Seydoux dite à l'Allemande (2^e épouse de langue allemande).

Dans cette branche Seydoux de Fromenthey, on trouve notamment des familles Bourquenoud, Chollet, Ecoffey, Favre, Frossard, Menoud, Monney, Oberson, Pasquier, Peiry, Rey et Savary.

Il reste encore à enregistrer les données de la branche Seydoux de Grattavache.

Toutes ces informations figurent sur le site Internet. La technique faisant défaut aujourd'hui, il n'est pas possible de projeter ces tableaux généalogiques. Pour les membres qui ne sont pas reliés à Internet, il est possible de demander des extraits d'arbres sur papier. Une autre formule consiste à établir un annuaire écrit tel que réalisé par nos cousins français. Pour l'instant, notre comité n'envisage pas une telle réalisation.

Nous pouvons proposer des roues telles que celle affichée ici-même. Sur celle-ci, il est possible d'y faire figurer jusqu'à dix générations et 450 personnes.

Une autre solution consiste à graver ces informations sur des CD. Il appartient aux membres de manifester leurs souhaits. Le comité est à l'écoute.

Le président se félicite de l'augmentation de l'effectif de l'association d'une quinzaine d'unités. Celui-ci est désormais de 115 membres. Le président invite l'assemblée à parler autour de soi de l'existence de notre association.

Le président fait ensuite état d'un « scoop », à entendre toutefois avec une certaine réserve. Nous croyons en effet avoir trouvé le lien entre les deux branches Seydoux, suisse et française. Bernard Seydoux, généalogiste de la première heure, soutient cette avancée. Ce lien semble exister au travers de la branche suisse dite des Seydoux à Bélotte. Il y aurait eu un mariage entre un Jacques-Joseph Seydoux et une ressortissante française. Peut-être que cette dame qui aurait apporté le mot surnom « Bélotte ». Ce surnom serait-il à rapprocher du jeu de belotte bien connu en France ? Il s'agit en tout cas d'une avancée très importante, car cela nous rapprocherait encore davantage. Il reste pourtant à effectuer des vérifications avant de confirmer avec certitude ce lien. C'est en tout cas une source de très grande satisfaction.

Le rapport du président est applaudi par l'assemblée, conquise par les informations fournies.

9. Propositions individuelles et divers

L'assemblée n'émet pas de propositions individuelles.

Le président demande à Oscar Seydoux, membre présent, de féliciter son frère Jean-Claude dont on a pu lire les « exploits » dans le journal. Ce dernier a rénové un ancien tracteur qui est exposé au Musée des transports de Lucerne.

10. Orientation sur déroulement après l'assemblée

Le président donne des informations pour le repas. L'assemblée est favorable à la formule consistant à ce que le menu soit préalablement choisi par le comité.

11. Bulletin d'information

Le troisième bulletin d'information de l'association est remis et commenté par Jean-Bernard Repond, son rédacteur. Ce dernier en profite pour lancer un appel à l'assemblée pour que nous soyons communiqués toute information utile. Nous sommes aussi friands de pouvoir disposer de photos et de témoignages qui pourront faire l'objet de présentations diverses dans les prochains bulletins.

11. Clôture de l'assemblée

Après avoir encore donné quelques explications liées à la présentation d'une grande roue généalogique, le président clôt l'assemblée générale à midi sonné sous des applaudissements d'encouragement.

Le secrétaire ad hoc :

*Jean-Bernard Repond
18.09.2010*